



INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS
d'Arbitre Régional et de Juge-Arbitre du championnat par équipes
SAISON 2022-2023

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Madame la correspondante de club, Monsieur le correspondant de club,

Le respect des règles et règlements est le garant du bon déroulement d'une épreuve, quelle qu'elle soit, mais encore faut-il les connaître. C'est pourquoi deux week-end de formations seront organisés cette saison.

Le but de ces formations est d'étoffer le Corps Arbitral bien sûr, et notamment pour répondre aux besoins des clubs en Juge-arbitre du championnat par équipes (JA1), mais aussi de former les dirigeants des clubs et les joueurs aux bons gestes pour un meilleur déroulement des épreuves auxquelles ils participeront, par équipe ou en individuel.

Même s'ils ne souhaitent pas « faire carrière » dans l'arbitrage et/ou le juge-arbitrage, cette ou ces formation(s) leur apporteront le savoir-être et le savoir-faire des premiers acteurs d'une compétition, les joueurs.

Ce premier week-end, comprenant la formation d'Arbitre régional le samedi et la formation de Juge-arbitre du championnat par équipes le dimanche, se déroulera sur les dates suivantes :

- Le samedi 1^{er} octobre 2022 pour la formation d'Arbitre régional;
- Le dimanche 2 octobre 2022 pour la formation de Juge-arbitre du championnat par équipes.

Le lieu où seront dispensées ces formations sera choisi en fonction de la situation géographique des inscrits et des disponibilités de locaux d'accueil.

Le samedi sera consacré à la formation d'Arbitre Régional et le dimanche à celle de Juge-Arbitre du championnat par équipes. A la fin de chacune des journées, les candidats passeront l'épreuve théorique (UV1) correspondante. Pour les stagiaires juges-arbitres, un exercice à réaliser à domicile leur sera remis (UV2). Les épreuves pratiques (UV2 pour les AR et UV3 pour les juges-arbitres) se dérouleront :

- sur le tour de Critérium Fédéral de N2 à CUSSET les 11 et 12 mars 2023 pour les Arbitres Régionaux ;
- sur des épreuves du Championnat par équipes et à des dates et lieux à définir avec le formateur pour les Juges-arbitres du championnat par équipes.

Pré requis pour s'inscrire : **Etre licencié(e) traditionnel à la FFTT.**

Il faut savoir que l'on ne peut postuler à la formation de Juge-Arbitre du championnat par équipes **que si l'on est majeur et AR ou AR en cours de formation.** Ainsi, il est fréquent que les candidats suivent la formation d'Arbitre Régional le samedi **ET** la formation de Juge-Arbitre du championnat par équipes le dimanche.

Les clubs intéressés doivent renvoyer la liste de leurs candidats impérativement avant le **15 septembre 2022** à Yves GAULMIN par mail à : y.gaulmin.diags@gmail.com.

Le coût de ces formations sera pris en charge par le CD. Seuls les frais de repas et éventuellement d'hébergement resteront à la charge des stagiaires ou des clubs.

